Étude des crédits

2016-2017

Document préparé par :



Pour:

Commission des institutions Assemblée nationale du Québec

Avril 2016

Bureau de Québec

Bureau 1.10
575, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 2G4
Téléphone: 418 528-7741
Télécopieur: 418 529-3102

Bureau de Montréal
Bureau 18.200
500, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone: 514 873-4196
Télécopieur: 514 844-6170

TABLE DES MATIÈRES

RENSE	IGNEMENTS GÉNÉRAUX	Page
G-1.	Liste des voyages hors Québec :	5
G-2.	Liste des voyages fait en avion ou en hélicoptère :	6
G-3.	Liste des dépenses en publicité :	7
G-4.	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de pres d'événements médiatiques, ou autres événements :	
G-5.	Liste des dépenses en formation de communication :	9
G-6.	Liste des dépenses en formation de communication (autre) :	. 10
G-7.	Liste de tous les contrats octroyés :	. 11
G-8.	Liste de tous les contrats octroyés qui ont fait l'objet de coûts additionr autorisés:	
G-9.	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics :	. 14
G-10.	Liste de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel :	. 15
G-11.	Nombre de consultants externes intégrés :	. 16
G-12.	Projet de développement informatique :	. 17
G-13.	Dépenses de photocopie, mobilier de bureau, ameublement, frais de transp frais d'hébergement, frais de repas, frais d'alcool et de fêtes, de participatio des congrès, perfectionnement ou ressourcement :	n à
G-14.	Dépenses reliées à la téléphonie :	. 19
G-15.	Ressources humaines	
	a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculir féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et communautés culturelles de 35 ans et plus :	des
	b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculir féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et communautés culturelles de 35 ans et moins :	des
	c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel :	. 22
	d) le nombre total et la ventilation du nombre de de congé de maladie en rése pour le personnel et leur valeur estimée :	
	e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires :	
	f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel :	. 25
	g) le nombre et la ventilation de personnes du nombre de jours de vacances réserve pour le personnel et leur valeur estimée :	
	h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique :	. 27
	i) le nombre de personnes qui reçoivent une rémunération autre :	. 28
	j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi et par leur territe habituel de travail :	
	k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel raison de la complexité de la tâche à accomplir :	
	I) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu p la tâche qu'ils ont accomplie :	
	m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel travail :	
	n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun cinq prochains exercices budgétaires :	
	o) le nombre d'employés permanents et temporaires :	. 34
	p) le nombre de départs volontaires :	. 35
G-16.	a) le nombre de départs à la retraite :	. 36

RENSE	IGNEMENTS GÉNÉRAUX Page
	b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines :
	c) le nombre de départs à la retraite prévus :
	d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :
G-17.	Liste des baux pour les espaces occupés :
G-18.	Coûts de déménagement, rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés :
G-19.	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres :
G-20.	Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme :
G-21.	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi :
G-22.	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi :
G-23.	Nombre d'occasionnels mis à pied :
G-24.	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres : 47
G-25.	Liste de tous les abonnements :
G-26.	Sommes déboursées pour l'achat de billets de saison, de réservations de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé :
G-27.	Site Internet de l'organisme :
G-28.	Nominations de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs :
G-29.	Visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec :
G-30.	Demandes d'accès à l'information à l'organisme :
G-31.	Activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres :
G-32.	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère :
G-33.	Liste des ententes et leur nature avec le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes :
G-34.	Détail des crédits périmés et reportés :
G-35.	Liste des revenus autonomes :
G-36.	Plan de réduction des dépenses de fonctionnement :
G-37.	Sommes reçues en provenance du gouvernement fédéral : 60
G-38.	Primes au rendement et bonis :
G-39.	Primes de départ :
G-40.	Augmentations de salaire :
G-41.	Cadres ou dirigeants dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée :
G-42.	Cadres ou dirigeants ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels :
G-43.	Liste des personnes et mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes : 66
G-44.	Entente de confidentialité pour la préparation de projets de loi :
G-45.	Coûts de reconduction des programmes existants :
G-46.	Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt :

RENSE	IGNEMENTS GÉNÉRAUX Page
G-47.	Nouvelles initiatives ou majoration à un programme existant :70
G-48.	Nombre d'ETC affectés au Plan Nord :71
G-49.	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord :
G-50.	Nombre d'ETC affectés à la Stratégie maritime :
G-51.	Ventilation du budget consacré à la Stratégie maritime :
G-52.	Aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert :
G-53.	Aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles :
G-54.	Aides financières accordés en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord :
G-55.	Contrats octroyés qui ont fait l'objet de coûts additionnels :
G-56.	Dépenses en informatique :
G-57.	a) Masse salariale:80
	b) Indemnités de retraite :
G-58.	Taux d'absentéisme :
G-59.	Actions entreprises à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor du 25 novembre 2014 :
G-60.	Actions réalisées ou amorcées en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable :
G-61.	Études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe :
G-62.	Personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association : 85
RENSE	IGNEMENTS PARTICULIERS Page
P-1.	Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information a. nombre de demandes reçues et réglées :
	b. nombre de causes portées en appel et le verdict :
	c. nombre de causes portées en appel, notamment en vertu de l'article 34 : 88
	d. délai de traitement des demandes :
	e. nombre d'avis demandés à la Commission :
	f. nombre de demandes d'enquête :
	g. nombre de plaintes faites à la CAI pour non-respect du délai prescrit pour répondre à une demande d'accès :
	h. nombre de demandes d'un ministère ou d'un organisme réclamant de la CAI l'autorisation de ne pas répondre à une demande qui lui est adressée :
P-2.	Compilation du nombre de demandes effectuées par les ministères et les organismes publics en 2015-2016 réclamant de la CAI l'autorisation de ne pas répondre à une demande qui leur est adressée :
P-3.	Liste et copie des avis, opinions, commentaires et/ou recommandations : 95
P-4.	Montants attribués à la location des locaux pour les auditions tenues en dehors des bureaux de la Commission :
P-5.	Nombre d'ententes approuvées par la CAI et qui sont conclues en vertu de l'article 172 :
P-6.	Copie des avis finaux que la CAI transmet à un ministère ou à un organisme gouvernemental visé au premier alinéa de l'article 3, ainsi que des règles, rapports, prescriptions et ordonnances découlant de ses fonctions de surveillance :
P-7.	Nombre d'avis sur les projets de règlement :

RENSE	IGNEMENTS PARTICULIERS	Page
P-8.	Nombre de demandes écrites reçues et le nombre ayant été acceptée qu'une personne ou un organisme puisse recevoir, pour des fins d'étu recherche ou de statistique, des renseignements personnels contenus de fichier de renseignements personnels :	de, de ans un
P-9.	Nombre de vérifications effectuées :	101
P-10.	Nombre d'enquêtes effectuées :	102
P-11.	Nombre de demandes de révision déposées par ministère, organismunicipalité:	
P-12.	Sommes dépensées par la CAI pour l'informatique et les technolog l'information :	
P-13.	Liste des frais exigés au demandeur pour la transmission de do électroniques :	

- G-1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016 :
 - a) les endroits et dates de départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant :
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
 - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

Dakar (Sénégal) – 17 au 21 mai 2015 – Forum Africain sur la protection des renseignements personnels – Jean Chartier, Président – 1 677 \$ (une partie des frais de transport a été assumée par l'AFAPDP)

Toronto (Canada) – 17 juin 2015 - Conférence annuelle sur la vie privée – Cynthia Chassigneux, Commissaire - 662 \$

Bruxelles (Belgique) – 23 juin au 1^{er} juillet 2015 – Conférence francophone sur la protection des données personnelles et Assemblée générale de l'AFAPDP – Jean Chartier, Président – 2 443 \$ - accompagné de Christiane Bétie, Directrice par intérim de la Surveillance – 1 667 \$

Edmonton (Canada) – 4 au 8 octobre 2015 – Rencontre provinciale et territoriale des commissaires à l'accès à l'information et à la vie privée – Diane Poitras, Vice-Présidente – 2 620 \$

Amsterdam (Pays-Bas) – 26 au 29 novembre 2015 – Conférence internationale des commissaires à la protection des données et à la vie privée – Jean Chartier, président – 4 274 \$

Lyon (France) – 29 novembre au 2 décembre 2015 – Colloque Centre Jacques Cartier sur la protection de la vie privée – Jean Chartier, Président – 437 \$ - accompagné de Cynthia Chassigneux, Commissaire – 222 \$ (frais de transport et d'hébergement assumés par le Centre Jacques Cartier)

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

- **G-2.** Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016 :
 - a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - b) les coûts ventilés;
 - c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Aucun voyage

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17).

- **G-3.** Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

2015-2016 : Aucune somme dépensée

Pour les contrats de de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24).

G-4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

Aucune dépense.

G-5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Aucune dépense.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).

G-6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

Aucune dépense.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).

- **G-7.** Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant :
 - a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d'octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l'échéancier;
 - g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

ACADÉMIE DU SAVOIR (contrat de gré à gré)

- Cours d'anglais;
- Montant dépensé : 825 \$

BELL CANADA (Contrat de gré à gré)

- Publications dans les pages bleues et travaux techniques en lien avec le système téléphonique de la Commission;
- Montant dépensé : 4 319 \$

COMMUNICATION DEMO INC. (contrat par appel d'offres public (par le CSPQ))

- Frais de production de la revue de presse écrite (quotidiens, hebdomadaires et périodiques);
- Montant dépensé : 7 030 \$

COMNET (contrat par appel d'offres public (par le CSPQ))

- Frais de maintenance et d'applications du système d'enregistrement des audiences (Voxlog);
- Montant dépensé : 4 725 \$

COPIES DE LA CAPITALE INC. (Contrat de gré à gré)

- Impression du rapport annuel 2014-2015;
- Montant dépensé : 883 \$

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (contrat de gré à gré)

- Formations pour gestionnaires et commissaires;
- Montant dépensé : 3 081 \$

GROUPE RENAUD ET ASS. INC. (Contrat de gré à gré)

- Consultations en lien avec le programme d'aide aux employés;
- Montant dépensé : 2 560 \$

HYPERTEC SYSTÈMES INC. (contrat par appel d'offres public (par le CSPQ))

- Acquisition d'équipements informatiques;
- Montant dépensé : 8 993 \$

LAFORTUNE FORMATION (Contrat de gré à gré)

- Formation en français en milieu juridique
- Montant dépensé : 815 \$

MIOUZE (Contrat de gré à gré)

- Conception graphique de fiches informatives et carte de vœux;
- Montant dépensé : 1 150 \$

NURUN INC. (Contrat de gré à gré)

- Services professionnels en lien avec l'entretien du système de mission de la Commission;
- Montant dépensé : 4 484 \$

PAQUETTE & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE S.E.N.C.R.L (Contrat de gré à gré)

- Frais de signification de citations à comparaitre;
- Montant dépensé : 445 \$

QRX GROUPE DE TECHNOLOGIE ENR. (contrat par appel d'offres public (par le CSPQ))

- Achats de cartouches d'imprimantes;
- Montant dépensé : 1 757 \$

RÉVOLUTION WEB MÉDIA (Contrat de gré à gré)

- Mise à jour du site Web;
- Montant dépensé : 175 \$

TELUS QUÉBEC (Contrat de gré à gré)

- Hébergement du site Web;
- Montant dépensé : 360 \$

THE COMPUTER MEDIA GROUP (Contrat de gré à gré)

- Achats de cartouches d'imprimantes;
- Montant dépensé : 246 \$

THÉMIS MULTIFACTUM INC. (Contrat de gré à gré)

- Impression de documents;
- Montant dépensé : 621 \$

UBICUS CANADA INC. (Contrat de gré à gré)

- Traduction de documents:
- Montant dépensé : 1 180 \$

VICTRIX (Contrat de gré à gré)

- Frais d'entretien et d'amélioration des infrastructures technologiques;
- Montant dépensé : 0 \$

VIDÉOTRON S.E.N.C. (Contrat de gré à gré)

- Services Internet;
- Montant dépensé : 2 699 \$

XÉROX CANADA LTÉE (Contrat par appel d'offres public (par le CSPQ))

- Location de photocopieurs et frais d'impressions et photocopies;
- Montant dépensé : 4 441 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca/.

G-8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Aucun coût additionnel.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/.

- **G-9.** Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

La Commission n'a fait aucun appel d'offres public en 2015-2016.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/.

- **G-10.** Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant, pour chaque contrat :
 - a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Ne s'applique pas à la Commission.

- **G-11.** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016 :
 - a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

- **G-12.** Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
 - a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet:
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

Aucun projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques n'a été initié ou poursuivi en 2015-2016.

- **G-13.** Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:
 - a) la photocopie;
 - b) le mobilier de bureau;
 - c) l'ameublement;
 - d) la décoration et l'embellissement;
 - e) le distributeur d'eau de source;
 - f) le remboursement des frais de transport;
 - g) le remboursement des frais d'hébergement;
 - h) le remboursement des frais de repas;
 - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

	2015-2016
a) la photocopie :b) le mobilier de bureau :c) l'ameublement (inclus dans le montant précédent)	4 441 \$ 201 \$
d) la décoration et l'embellissement e) les distributeurs d'eau de source : f) le remboursement des frais de transport :	0 \$ 0 \$
- à l'employé :	3 201 \$
- aux entreprises de transport :	12 927 \$
g) le remboursement des frais d'hébergement :	
- à l'employé :	131 \$
 aux entreprises de services 	
d'hébergement :	14 433 \$
 h) le remboursement des frais de repas : i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes : j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou autre : 	5 979 \$ 0 \$
a) au Québec;	10 783 \$
b) à l'extérieur du Québec	1 557 \$

- **G-14.** Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :
 - a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », IPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
 - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
 - d) les coûts d'acquisition des appareils;
 - e) le coût d'utilisation des appareils;
 - f) le coût des contrats téléphoniques;
 - g) les noms des fournisseurs;
 - h) le nombre de minutes utilisées;
 - i) les ordinateurs portables;
 - j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
 - k) le coût des frais d'itinérance:
 - I) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

a) Cellulaires : 6 Blackberry : 6 Iphone : 2

Autre téléphone intelligent : 1

b) Nombre de tablette électronique : 0

c) Téléavertisseur: 0

d) Coût d'acquisition : 619 \$e) Coût d'utilisation : 1 765 \$f) Coût des contrats : 2 540 \$

g) Fournisseur: Rogers

h) Nombre de minutes utilisées : 23 617 minutes

i) Ordinateurs portables : 0 \$
 j) Nombre de portables utilisés : 10
 k) Frais d'itinérance : 1 717 \$
 l) Coûts de résiliation : aucun

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du Règlement sur la diffusion de d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

G-15. a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.

Au 31 mars 2016										
35 ANS ET PLUS					PERSONNES			COMMUNAUTÉS		
	MASCULIN	<u>FÉMININ</u>	TOTAL	<u>%</u>	HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	CULTURELLES		
Aucune Catégorie	2	2	4	11,1%						
Cadres	3	0	3	8,3%						
Professionnels	7	11	18	50,0%						
Fonctionnaires	3	8	11	30,6%				2		
Sous-total:	15	21	36	100,0%						
	41,7%	58,3%	100,0%							

G-15. b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.

Au 31 mars 2016										
MOINS DE 35 ANS					PERSONNES			<u>COMMUNAUTÉS</u>		
	MASCULIN	<u>FÉMININ</u>	TOTAL	<u>%</u>	<u>HANDICAPÉES</u>	ANGLOPHONES	<u>AUTOCHTONES</u>	<u>CULTURELLES</u>		
Aucune Catégorie	0	0	0	0,0%						
Cadres	0	0	0	0,0%						
Professionnels	1	7	8	80,0%				1		
Fonctionnaires	1	1	2	20,0%						
Sous-total:	2	8	10	100,0%						
	20,0%	80,0%	100,0%							

G-15. c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

Année financière	Nombre de jours
2015-2016 (au 18 mars 2016)	481,5

G-15. d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

	Réserve de i	Réserve de maladies au 18 mars 2016 (personnel assujetti à la LFP)								
	Moins de 10 jours	Entre 10-50 iours	Entre 50 et	100 jours et	Total					
Aucune Catégorie	1	0	2	1	4					
Cadres	0	1	1	0	2					
Professionnels	12	11	1	4	28					
Fonctionnaires	9	7	2	1	19					
Total	22	19	6	6	53					
%	41,5%	35,8%	11,3%	11,3%	100,0%					

G-15. e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

2015-2016 (au 18 mars 2016)

	MOMBRE HEURES EFFECTUÉES	<u>NOMBRE</u> <u>D'HEURES</u> <u>PAYÉES</u>	MONTANT (\$)	<u>NOMBRE</u> <u>D'HEURES</u> <u>COMPENSÉES</u>	MONTANT (\$)
TOTAL :	203,57	51,50	2 086,81 \$	152,07	6 092,64 \$

COUT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL

AUCUNE CATÉGORIE - \$
CADRES - \$
PROFESSIONNELS 170,23 \$
FONCTIONNAIRES 78,75 \$

G-15. f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

2015-2016 (au 18 mars 2016)

- -	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
NOMBRE DE JOURS:	40,0	62,0	110,5	240,5	270,5	93,5	62,0
	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS		TOTAL
							_
NOMBRE DE JOURS:	48,0	92,0	52,5	33,0	39,5		1144,0

G-15. g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

	Réserve de vacances au 18 mars 2016 (personnel assujetti à la LFP)								
	Moins de 10 Entre 10-50 Entre 50 et 100 jours et								
	jours	jours	100 jours	plus	Total				
Aucune Catégorie	4	0	0	0	4				
Cadres	1	1	0	0	2				
Professionnels	19	9	0	0	28				
Fonctionnaires	15	4	0	0	19				
Total	39	14	0	0	53				

G-15. h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

G-15. i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

G-15. j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

	Répartition des effectifs (au 31 mars 2016)					
	Québec	Montréal	Total	%		
Aucune catégorie	2	2	4	8,7%		
Cadres	3	0	3	6,5%		
Professionnels	17	9	26	56,5%		
Fonctionnaires	11	2	13	28,3%		
Total	33	13	46	100,0%		
	71,7%	28,3%	100,0%			
	Répartition des effectifs (au 31 mars 2015)					
	Québec	Montréal	Total	%		
Aucune catégorie	2	2	4	8,7%		
Cadres	2	0	2	4,3%		
Professionnels	19	5	24	52,2%		
Fonctionnaires	12	4	16	34,8%		
Total	35	11	46	100,0%		
	76,1%	23,9%	100,0%			
	Répartition des effectifs (au 31 mars 2014)					
	Québec	Montréal	Total	%		
Aucune catégorie	2	3	5	10,9%		
Cadres	2	0	2	4,3%		
Professionnels	19	6	25	54,3%		
Fonctionnaires	10	4	14	30,4%		
Total	33	13	46	100,0%		
	71,7%	28,3%	100,0%			

G-15. k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

	Prime expert (10%)	Prime émérite (15%)	Total
2016-03-31	1	0	1
2015-03-31	2	0	2
2014-03-31	3	0	3

G-15. I) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

	Nombre d'employés (heures majorées)	
Au 31 mars 2016	2	
Au 31 mars 2015	2	
Au 31 mars 2014	2	

G-15. m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).

		31-03-2014	31-03-2015	31-03-2016
Québec	Aucune catégorie	3	3	3
	Cadres	3	3	3
	Professionnels	25	22	19
	Fonctionnaires	18	16	13
	Sous-total	49	44	38
Montréal	Aucune catégorie	4	4	4
	Cadres	0	0	0
	Professionnels	10	10	11
	Fonctionnaires	4	5	6
	Sous-total	18	19	21
	TOTAL	67	63	59

Pour les années 2013-2014 et 2014-2015, la donnée prise pour déterminer le nombre de poste était celle retrouvée au Livre des crédits. Or le Livre des crédits ne présente plus cette donnée. La donnée prise pour 2015-2016 est la cible d'effectif attribuée par le Secrétariat du Conseil du trésor. Ainsi, les données ne peuvent pas être comparées entre elles

G-15. n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation): le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-15. o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

G-15. p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-16. a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

G-16. b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.

Trois remplacements ont été effectués.

G-16. c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées.

Nombre de départs à la retraite prévu en 2016-2017: 8

Nombre de départs à la retraite prévu en 2017-2018: 4

Aucune indemnité de retraite ne sera versée en 2016-2017 et en 2017-2018

Ce nombre ne représente pas les départs à la retraite prévus en 2016-2017 et 2017-2018, mais plutôt le nombre d'employés éligibles à la retraite sans pénalité selon le Secrétariat du Conseil du trésor.

G-16. d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Nombre de retraité engagé : 1

- **G-17.** Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux :
 - a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - h) la durée du bail:
 - i) le propriétaire de l'espace loué;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Emplacement des locations :

- 575, rue Saint-Amable, bureau 1.10 (Québec)
- 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 18.200 (Montréal)

Superficie des locaux :

- Québec : 1 063,55 m2- Montréal : 452,92 m2

Coût total des locations 2015-2016 :

- Bureau de Québec : 333 890 \$
- Bureau de Montréal : 160 821 \$
TOTAL : 494 711 \$

Coût d'aménagement :

- Aucun coût d'aménagement

Durée des baux :

- Bureau de Québec (date de fin du bail): Le 31 décembre 2020
- Bureau de Montréal (date de fin du bail): Le 31 mars 2028

Propriétaire des espaces loués :

- Montréal : Le Groupe Alfid inc.
- Québec : La Capitale immobilière MFQ inc.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet de la Commission en vertu du règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27).

- **G-18.** Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir <u>le détail</u> et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
 - a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Aucun coût.

- **G-19.** Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu :
 - a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis recus:
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Ne s'applique pas à la Commission.

- G-20. Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant:
 - a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;b) la circonscription électorale;

 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Ne s'applique pas à la Commission.

- **G-21.** Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
 - a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

La Commission n'a aucun personnel hors structure.

- **G-22.** Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
 - a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2016-2017.

- **G-23.** Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
 - a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) prévisions pour 2016-2017;
 - c) par catégorie d'âge.

- **G-24.** Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
 - a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

La Commission ne rémunère aucun membre de son personnel affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

- **G-25.** Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement :
 - a) le coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

Publications (format papier ou électronique)	Nombre	Coût	Fournisseur
Accès à l'information – Loi annotée	10	3 376 \$	Éditions Yvon Blais inc., Les
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	4	1 310 \$	Wolters Kluwer Québec Itée
Accès à l'information et protection des renseignements personnels – Santé et services sociaux		449 \$	Wolters Kluwer Québec Itée
Alter ego : Charte des droits de la personne	2	210 \$	Éditions Wilson et Lafleur inc.,Les
Alter ego : Code de procédure civile	2	180 \$	Éditions Wilson et Lafleur inc.,Les
Annuaire téléphonique judiciaire du Québec	2	129 \$	Éditions Wilson et Lafleur inc.,Les
Code civil du Québec	2	280 \$	Éditions Wilson et Lafleur inc.,Les
Code de procédure civile	2	210 \$	Éditions Wilson et Lafleur inc.,Les
Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale	1	1 121 \$	Wolters Kluwer Québec Itée
Courrier parlementaire	1	1 950 \$	Courrier parlementaire, Le (Publication Mass-Média inc.)
Express 2.0 (10 à 24 accès)	1	640 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Tribunaux administratifs du Québec	1	131 \$	Éditions Ývon Blais inc., Les

9 986 \$

Sites spécialisés de recherche sur internet:	Nombre	Coût	Fournisseur
Azimut – banque de données	3	1 452 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Accès Cit@tion	1	1 961 \$	Solutions Novaxis inc.
Abonnement - Guide pratique de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI)		450 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Abonnement - Express	Entre 10 et 24	640 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)

4 503 \$

G-26. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune somme dépensée.

- **G-27.** Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :
 - a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site.
 - a) le nom du site Web :
 Site Web de la Commission d'accès à l'information du Québec.
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Aliaco inc. en janvier 2002.

- c) les coûts de construction du site : 19 500 \$.
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour : Le coût d'hébergement annuel est de 360 \$. Les travaux d'entretien et de mises à jour ont été faits par des employés de la Commission à l'exception d'une mise à jour effectuée au coût de 175 \$.
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :
 - 1 fois en 2003 (par Mediaprim);
 - 1 fois en 2012 (ressources internes et 1 travailleur autonome, spécialisé en conception de site Web). Site désuet et très peu convivial, nécessité de le mettre à jour pour faciliter la recherche d'information. Coût : 4 625\$.
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits ») :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- g) la fréquence moyenne de mise à jour : Ajout de nouvelles environ deux fois par mois.
- h) le responsable du contenu sur le site : M^{me} Véronique Lessard, responsable des communications.

- **G-28.** Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :
 - a) la liste;
 - b) le nom de la personne;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.

Ne s'applique pas à la Commission.

G-29. Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

Ne s'applique pas à la Commission.

- **G-30.** Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016:
 - a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - c) le nombre total de demandes reçues;
 - d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

2015-2016

Demandes d'accès traitées : 87

Demandes d'accès acceptées totalement : 18 Demandes d'accès acceptées partiellement : 7

Demandes d'accès refusées : 5

Documents non détenus par la Commission : 57

Demandes d'accès traitées dans un délai de 20 jours : 86 Demande d'accès traitée dans un délai de 21 à 30 jours : 1

2014-2015

Demandes d'accès traitées : 55

Demandes d'accès acceptées totalement : 28 Demandes d'accès acceptées partiellement : 3

Demandes d'accès refusées : 4 Demandes d'accès référées : 16

Absence de document : 4

Demandes d'accès traitées dans un délai de 20 jours : 54 Demande d'accès traitée dans un délai de 21 à 30 jours : 1

- **G-31.** La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 :
 - a) le coût (déplacements, etc.);
 - b) le nombre de ressources affectées;
 - c) le nombre de rencontres;
 - d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
 - e) l'objet;
 - f) les dates.

Ne s'applique pas à la Commission.

G-32. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

G-33. La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-34. Le détail des crédits périmés et reportés et pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.

G-35. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2015-2016 des ministères et organismes.

G-36. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.

G-37. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucun transfert n'a été obtenu du gouvernement fédéral en 2015-2016.

G-38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Primes au rendement et bonis versés en 2015-2016 : 2 927 \$

G-39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ n'a été versée en 2015-2016.

G-40. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

- **G-41.** Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

- **G-42.** Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

A		
Aucun.		

G-44. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

G-45. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

G-46. Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

G-47. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

G-48. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

G-49. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

G-50. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

G-51. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

G-52. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

G-53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

G-54. Liste des aides financières accordés en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

G-55. Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

Le montant initial et le montant final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca.

- **G-56.** Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017:
 - a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
 - d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

La planification annuelle en ressources informationnelles 2015-2016 de la Commission prévoyait une dépense totale de 431 k\$. Les informations concernant les grands dossiers en cours sont disponibles au tableau de bord (site Internet – https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/). Aucun consultant externe n'est attitré aux dossiers informatiques de la Commission.

- **G-57.** a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
 - b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
 - a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
 - b) Aucune indemnité.

G-58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

Veuillez référer aux réponses aux sous-questions c) et f) de la question 15.

- **G-59.** Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :
 - a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
 - b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
 - c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
 - d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes

G-60. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

L'information sera présentée au rapport annuel 2015-2016 des ministères et organismes.

- **G-61.** Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et 2015-2016 en indiquant pour chacun :
 - a) le sujet;
 - b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
 - c) les coûts reliés à sa réalisation;
 - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- G-62. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:
 - a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
 - a) Dépense totale : 32 482 \$
 - b) Liste des associations ordres ou corporations professionnels :

Association des responsables de gestion des plaintes du gouvernement du Québec (ARGP);

Association internationale des professionnels de la protection de la vie privée;

Barreau du Québec;

Comptables professionnels agréés du Québec;

Association francophone des autorités de protection des données personnelles;

Association sur l'accès et la protection de l'information;

Association de la sécurité de l'information du Québec.

- **P-1.** Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information (CAI) pour 2015-2016, préciser :
 - a. le nombre de demandes reçues et réglées;

2015-2016

Ensemble des activités Demandes reçues 2510 Demandes réglées 2289 Section juridictionnelle Demandes reçues 2153 Demandes réglées 1944 Demandes réglées par le processus de médiation 1320 Section de surveillance Demandes reçues 357 Demandes réglées 345

P-1. b. le nombre de causes portées en appel et le verdict;

COUR DU QUÉBEC

Requêtes pour permission d'en appeler
Reçues: 5 Accueillies: 3
<u>Appels</u>
Reçus : 21 Accueilli : 1 Rejetés : 18
<u>Autres requêtes</u>
Reçues : 8 Accordées : 2
COUR SUPÉRIEURE
Requêtes en révision judiciaire
Reçues : 14 Accueillies : 5 Rejetées : 19
<u>Autres requêtes</u>
Reçues : 14 Accordées : 14
COUR D'APPEL DU QUÉBEC
Requêtes en permission d'appel
Reçues : 10 Accordées : 8

P-1. c. le nombre de causes portées en appel, notamment en vertu de l'article 34;

Du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, aucun dossier n'a été porté en appel ou en révision judiciaire sur la base de l'interprétation de l'article 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

P-1. d. le délai de traitement des demandes;

	2015-2016
Délai moyen de traitement des dossiers juridictionnels clos par décision dans lesquels il y a eu remise	793 jours
Proportion de dossiers traités dans un délai de : 0 à 1 an 1 à 2 ans Plus de 2 ans	4 % 40 % 56 %
Délai moyen de traitement des dossiers juridictionnels clos par décision dans lesquels il n'y a pas eu remise	536 jours
Proportion de dossiers traités dans un délai de : 0 à 1 an 1 à 2 ans Plus de 2 ans	16 % 75 % 9 %
Délai moyen de traitement dans les dossiers de médiation	316 jours
Proportion de dossiers traités dans un délai de : 0 à 1 an 1 à 2 ans Plus de 2 ans	59 % 36 % 5 %
Délai moyen des délibérés	60 jours
Délai moyen de traitement des dossiers d'enquête Proportion de dossiers traités	363 jours
dans un délai de : 0 à 1 an 1 à 2 ans Plus de 2 ans	73 % 7 % 20 %
Délai moyen de traitement des dossiers d'autorisation d'accès à des fins d'étude, de recherche ou de statistique	228 jours
Proportion de dossiers traités dans un délai de : 0 à 4 mois 4 à 8 mois Plus de 8 mois	53 % 25 % 22 %

P-1. e. le nombre d'avis demandés à la Commission, par ministère et organisme en indiquant l'objet;

Le nombre d'avis rendus est de : 16.

De plus amples détails sont fournis dans la liste des avis, opinions, commentaires et/ou recommandations que l'on retrouve à la réponse fournie à la question P-3.

P-1. f. le nombre de demandes d'enquête en indiquant l'objet, la date de la demande, la date de la fin de l'enquête et ses conclusions;

SECTEUR PRIVÉ

- 55 enquêtes à la suite de plaintes ont été complétées dans le secteur privé.
- 23 de ces cas concernaient la communication de renseignements personnels.
- 22 de ces cas concernaient la collecte de renseignements personnels.
- 1 de ces cas concernait la collecte et la communication de renseignements personnels.
- 1 de ces cas concernait la communication et l'utilisation de renseignements personnels.
- 4 de ces cas concernaient la conservation de renseignements personnels.
- 4 de ces cas concernaient l'utilisation de renseignements personnels.

Dans un de ces cas, la Commission a émis des ordonnances et dans un autre cas, la Commission a émis une recommandation et une ordonnance.

- 3 enquêtes à l'initiative de la Commission ont été complétées dans le secteur privé :
 - Deux de ces cas concernaient la conservation de renseignements personnels;
 - Un de ces cas concernait l'ensemble des mesures de protection des renseignements personnels.

SECTEUR PUBLIC

- 56 enquêtes à la suite de plaintes ont été complétées dans le secteur public.
- 21 de ces cas concernaient la communication de renseignements personnels.
- 8 de ces cas concernaient la collecte de renseignements personnels.
- 1 de ces cas concernait la collecte et la communication de renseignements personnels.
- 11 de ces cas concernaient l'accès à l'information.
- 9 de ces cas concernaient la conservation de renseignements personnels.
- 2 de ces cas concernaient la communication et la conservation de renseignements personnels.
- 1 de ces cas concernait l'utilisation de renseignements personnels.
- 1 de ces cas concernait la collecte et la conservation de renseignements personnels.
- 2 de ces cas concernaient la collecte, la communication et l'utilisation de renseignements personnels.

Dans 6 de ces cas, la Commission a émis des ordonnances; dans un cas, la Commission a émis une recommandation et dans un autre cas, la Commission a émis des ordonnances et une recommandation.

- 3 enquêtes à l'initiative de la Commission ont été complétées dans le secteur public :
 - Une de ces enquêtes concernait une collecte de renseignements personnels;
 - Une de ces enquêtes concernait la conservation de renseignements personnels;
 - Une de ces enquêtes concernait la communication de renseignements personnels.

Dans un de ces cas, la Commission a émis des ordonnances et dans un de ces cas, la Commission a émis des recommandations.

P-1.	g. le nombre de plaintes faites à la CAI contre un ministère ou un organisme pour non-respect du délai prescrit pour répondre à une demande d'accès;
	- .
	Trois.

P-1. h. le nombre de demandes d'un ministère ou d'un organisme réclamant de la CAI l'autorisation de ne pas répondre à une demande qui lui est adressée.

Du 1er avril 2015 au 31 mars 2016 : 67.

P-2. Compilation du nombre de demandes effectuées par les ministères et les organismes publics en 2015-2016 réclamant de la CAI l'autorisation de ne pas répondre à une demande qui leur est adressée.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation	3
Assemblée nationale	1
Baie-D'Urfé (Ville)	1
Bury	1
CHSLD Bourget	1
Commission scolaire de Laval	1
Commission scolaire des Samares	1
Commission scolaire des carrières Commission scolaire English-Montréal	1
Conseil exécutif	1
Directeur des poursuites criminelles et	'
pénales	1
École de technologie supérieure	1
École des hautes études commerciales	1
	3
École polytechnique de Montréal	
Énergie et Ressources naturelles	4
Finances	1
Hydro-Québec	4
Institut national de la recherche	
scientifique	1
Investissement Québec	1
Longueuil (Ville)	2 2
Louiseville (Ville)	
MDDELCC	2
Mercier (Ville)	1
Mont-Laurier (Ville)	1
Montréal (Côte-des-Neiges/	
NDde-Grâce)	1
Montréal (SPVM)	2
Montréal (Ville)	1
Mont-Tremblant (Ville)	1
Régie de l'assurance maladie du Québec	
(RAMQ)	1
Régie du logement	1
Revenu Québec	4
Sécurité publique (Sûreté du Québec)	1
Sherbrooke (Ville)	4
Société des traversiers du Québec	1
Ste-Anne-de-Bellevue (Ville)	1
Stukely-Sud (Village)	5
Travail, Emploi et Solidarité sociale	3
Trois-Rivières (Ville)	3
Université du Québec à Montréal	1
Université du Québec en Outaouais	1
Oniversite du Quebec en Outabuais	'

P-3. Liste et copie des avis, opinions, commentaires et recommandations de la CAI aux ministères et aux organismes, et suivi accordé pour les années 2015-2016 et 2016-2107.

Autre demande d'avis (1 avis émis)

1012056 - Revenu Québec, avis le 20 octobre 2015.

Collecte de renseignements (1 avis émis)

1010850 – La Chambre de la sécurité financière et Équifax Canada inc., avis le 7 mai 2015.

Ententes (12 avis émis)

1012729 - Retraite Québec et le Ministre des Finances, avis le 17 février 2016.

1012517 – L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec et La Financière agricole du Québec, avis le 5 janvier 2016.

1012311 – La Société d'habitation du Québec et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, avis le 8 décembre 2015.

1011551 – Centre intégré de santé et des services sociaux du Centre-Sud-del'Île-de-Montréal et le Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avis le 10 février 2016.

1011379 – La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île et la ville de Montréal, avis le 18 janvier 2016

1011374 – Le Centre intégré universitaire du Nord-de-l'Île-de-Montréal et la Corporation d'Urgences-santé, avis le 2 novembre 2015

1011044 – le Ministre des Finances et le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, avis le 10 juin 2015.

1010825 – Les Centres intégrés de santé et de services sociaux du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux, avis le 22 septembre 2015.

1010640 – Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et l'Union paysanne, réception le 6 février 2015, avis le 17 septembre 2015

1009944 - Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et La Financière agricole du Québec, avis le 13 juillet 2015.

1009545 – La CARRA et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avis le 14 septembre 2015.

1006747 – L'Institut national de santé publique du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, avis le 19 mai 2015.

Projets de loi et de règlement (il y en 2)

1013200 – Commission des finances publiques, projet de loi nº 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics, le 16 février 2016.

1011419 – Ministère de la Santé et des Services sociaux, projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, le 11 juin 2015.

P-4. Montants attribués à la location de bureaux pour les auditions tenues en dehors de ceux de la CAI pour l'année 2015-2016.

Montréal	
Commission des lésions professionnelles	
Salle incluse dans la sous-location :	2 100 \$
Salles d'audiences	6 000 \$
Tribunal administratif du Travail	
Salles d'audiences :	3 750 \$
En région Commission des lésions professionnelles	
Salles d'audiences :	3 000 \$
Autres fournisseurs	Э ООО Ф
Salles d'audiences :	6 375 \$
TOTAL	04.005.0
TOTAL:	21 225 S

- **P-5.** Nombre d'ententes approuvées par la CAI, pour l'année 2015-2016, et conclues entre les organismes en vertu de l'article 172 en indiquant :
 - a. le nom de l'organisme;
 - b. la nature ou l'objet de l'entente;
 - c. la durée de l'entente.

Une entente a été soumise et approuvée en vertu de l'article 172.

1010825 – Les Centres de santé et de services sociaux du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux, avis le 22 septembre 2015.

Cette entente vise à confier aux Centres intégrés de santé et de services sociaux et Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux le traitement des demandes des personnes voulant avoir accès aux renseignements les concernant contenus dans le registre de vaccination.

La durée de l'entente est indéterminée.

P-6. Copie des avis finaux, pour l'année 2015-2016, que la CAI transmet à un ministère ou à un organisme gouvernemental visé au premier alinéa de l'article 3, ainsi que des règles, rapports, prescriptions et ordonnances découlant de ses fonctions de surveillance.

La liste des avis rendus par la Commission aux organismes publics visés à l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels se retrouve à la réponse fournie à la question P-3. La compilation des ordonnances rendues en application de ses pouvoirs d'enquête est présentée à la réponse de la question P-1 f).

- P-7. Nombre d'avis, pour l'année 2015-2016, sur les projets de règlement soumis en vertu de la présente loi :
 - a. sur les projets d'ententes de transfert de renseignements;
 - b. sur les projets de décrets autorisant l'établissement de fichiers confidentiels.

Indiquer, pour chaque avis:

- a. le nom de l'organisme ou du ministère;b. la nature ou l'objet du projet de règlement;

La liste des avis rendus par la Commission se retrouve à la réponse fournie à la question P-3. Le nombre d'avis rendus en 2015-2016 est de 16.

- **P-8.** Le nombre de demandes écrites reçues et le nombre ayant été acceptées pour 2015-2016, afin qu'une personne ou un organisme puisse recevoir, pour des fins d'étude, de recherche ou de statistique, des renseignements personnels contenus dans un fichier de renseignements personnels, en indiquant :
 - a. le nom de l'organisme ou de la personne en demande;
 - b. la nature ou l'objet de la demande;
 - c. la durée de l'autorisation:
 - d. l'usage projeté et les fins recherchées;
 - e. les conditions fixées;
 - f. la raison du refus.

La Commission a traité 89 demandes d'autorisation de recevoir à des fins d'étude, de recherche ou de statistique, communication de renseignements personnels. De ce nombre 49 étaient de nouvelles demandes, 17 étaient des demandes de prolongation, 16 des demandes de modification et 7 étaient des demandes de modification et de prolongation.

Ces demandes portaient sur des renseignements concernant les domaines suivants :

Santé et services sociaux : 76.

Éducation: 5.

Sciences humaines: 2.

Emploi: 1.

Transport: 1.

Immigration: 1.

Agriculture et Pêches : 1.

Environnement: 1.

Justice: 1.

P-9. Nombre de vérifications effectuées pour 2015-2016 :

- a. à la suite d'une plainte;
- b. de sa propre initiative.

Indiquer, pour chaque vérification :

- a. l'objet de la vérification;
- b. le résultat de la vérification;
- c. les suites données.

La Commission a complété quatre inspections.

Ces inspections concernaient notamment un système de mesures biométriques, une autre inspection visait le traitement des demandes d'accès par un organisme public, une autre portait sur le respect des obligations de protection des renseignements personnels d'un organisme public et la dernière avait pour objet de vérifier la survenance d'incidents de sécurité auprès d'organismes publics.

P-10. Nombre d'enquêtes effectuées pour 2015-2016 :

- a. à la suite d'une plainte;
- b. de sa propre initiative.

Indiquer, pour chaque enquête :

- a. l'objet de l'enquête;
- b. le résultat de l'enquête;
- c. les corrections apportées, le cas échéant, par la personne fautive.

Les données concernant le traitement des enquêtes par la Commission se retrouvent à la réponse fournie à la question P-1 f).

P-11. Indiquer le nombre de demandes de révision déposées en 2015-2016 à la CAI, en ventilant par ministère, organisme ou municipalité.

A codémic interretionale 7ia 7aa	1	
Académie internationale Zig Zag Affaires municipales et Occupation du territoire	1 6	
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	6	
	3	
Alimentation en eau potable du Bas-Saint-François		
Ange-Gardien	2	
Ascot Corner	1	
Assemblée nationale	4	
Autorité des marchés financiers	3	
Baie-D'Urfé (Ville)	7	
Barreau du Québec	9	
Barreau du Québec (Bureau du syndic)	4	
Beaumont	1	
Beaupré (Ville)	5	
Bedford (Canton)	1	
Berthierville (Ville)	1	
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	4	
Blainville (Ville)	3	
Blue Sea	1	
Bois-des-Filion (Ville)	1	
Boucherville (Ville)	4	
Bromont (Ville)	3	
Brossard (Ville)	2	
Brownsburg-Chatham (Ville)	2	
Bureau du coroner	3	
Bureau du Lieutenant-gouverneur	10	
Bureau du taxi de Montréal	1	
Candiac (Ville)	2	
Cantley	3	
Cap-Chat (Ville)	1	
Cap-Santé (Ville)	1	
Carignan (Ville)	1	
Carleton-sur-Mer (Ville)	2	
Cayamant	2	
CDPDJ	10	
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	1	
Cégep de Rimouski	1	
Cégep Limoilou	1	
Centre communautaire juridique de Montréal	1	
Centre communautaire juridique de Québec	2	
Centre de santé Tulattavik de l'Ungava	1	
Centre de services partagés du Québec	4	
Centre de soins prolongés Grace Dart	1	
Centre hopitalier de St. Mary	1	
Centre hospitalier de St. Mary	1	
Centre hospitalier gériatrique Maimonides	2	
Centre universitaire de santé McGill	17	
Chambly (Ville)	3	
Chambre de l'assurance de dommages	2	
Chambre des notaires du Québec	3	
Châteauguay (Ville)	4	
Château-Richer (Ville)	1	
Chelsea	1	
Chertsey	1	

CHSLD juif de Montréal	1
CHSLD Vigi de Dollard-des-Ormeaux	1
CHSLD Vigi Reine-Elizabeth	1
CHU de Québec (tous les hôpitaux)	1
CHU Ste-Justine	2
CHUM	5
CHUM (Hôpital Notre-Dame)	2
CISSS de Chaudière-Appalaches	4
CISSS de la Côte-Nord	2
CISSS de la Gaspésie	1
CISSS de la Montérégie-Centre	5
CISSS de la Montérégie-Est	8
CISSS de la Montérégie-Ouest	4
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	4
CISSS de Lanaudière	4
CISSS de Laval	5
CISSS de l'Outaouais	5
CISSS des Laurentides	10
CISSS du Bas-St-Laurent	4
CIT Chambly-Richelieu-Carignan	1
CIUSSS de la Capitale-Nationale	6
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	6
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	17
CIUSSS de l'Estrie	7
CIUSSS de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal	4
CIUSSS du Centre-ouest-de-l'Île-de-Montréal	6
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	7
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	23
CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	5
CLD de la Haute-Gaspésie	1
CNESST	26
Collège Ahuntsic	3
Collège d'Alma	1
Collège de Maisonneuve	1
Collège de Rosemont	1
Collège des médecins du Québec	8
Collège français primaire inc.	1
Collège John Abbott	1
Collège régional Champlain	4
Comité de déontologie policière	4
Commissaire à la déontologie policière	12
Commission d'accès à l'information	1
Commission de la construction du Québec	9
Commission de la santé et de la sécurité du travail	4
Commission des lésions professionnelles (CLP)	2
Commission des normes du travail	1
Commission des services juridiques	2
Commission municipale du Québec	2
Commission québécoise libérations conditionnelles	2
Commission scolaire Central Québec	1
Commission scolaire Crie	1
Commission scolaire de Charlevoix	1
Commission scolaire de la Baie-James	1
Commission scolaire de la Capitale	2
Commission scolaire De La Jonquière	4
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	2

Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	2
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	2
Commission scolaire de Laval	1
Commission scolaire de Montréal	2
Commission scolaire de Portneuf	1
Commission scolaire des Bois-Francs	1
Commission scolaire des Chic-Chocs	1
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	1
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	1
Commission scolaire des Laurentides	2
Commission scolaire des Patriotes	2
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	2
Commission scolaire des Samares	6
Commission scolaire du Chemin-du-Roy	1
Commission scolaire du Lac-Abitibi	1
Commission scolaire du Val-des-Cerfs	2
Commission scolaire English-Montréal	2
Commission scolaire Harricana	1
Commission scolaire Lester-BPearson	1
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	2
Commission scolaire Marie-Victorin	1
	1
Commission scolaire René-Lévesque	4
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	•
Commission scolaire Western Québec	1
Conseil de la justice et designifications	1
Conseil de la justice administrative	1
Conseil exécutif	9
Conseil exécutif (Sec. affaires inter. canadiennes)	1
Cookshire - Eaton (Ville)	1
Corporation des Évènements de Trois-Rivières inc.	1
Corporation d'urgences-santé	3
Côte-Saint-Luc (Ville)	1
CRDITED de l'Estrie	1
CS Affluents	8
CSSS de l'Ouest-de-l'Île	1
CSSS-Institut universitaire de gériatrie Sherbrooke	2
Culture et Communications	7
Curateur public	7
Déléage	1
Deux-Montagnes (Régie de police)	1
Deux-Montagnes (Ville)	1
Directeur des poursuites criminelles et pénales	7
Directeur général des élections	1
Dollard-Des Ormeaux (Ville)	2
Drummondville (Ville)	4
Dudswell	1
East Angus (Ville)	1
Eaux du bassin de La Prairie	1
École de technologie supérieure	2
École des hautes études commerciales	1
École nationale de police du Québec	2
École nationale des pompiers	1
École Vanguard Québec Itée	1
Économie, Innovation et Exportations	1
Éducation, Enseignement supérieur et Recherche	12
Énergie et Ressources naturelles	4
	•

Esprit-Saint	2
Famille	5
Farnham (Ville)	1
Finances	6
Forêts, Faune et Parcs	11
Gatineau (Service de police)	9
Gatineau (Ville)	20
Gestion des matières résiduelles de Manicouagan	1
Granby (Ville)	1
Grenville-sur-la-Rouge	6
Harrington (Canton)	2
Hatley	1
Héma-Québec	1
Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis	4
Hudson (Ville)	5
Hydro-Québec	29
lle Cadieux (Ville)	1
Immigration, Diversité et Inclusion	8
Incendie de St-Constant et de Ste-Catherine	1
Institut national de la recherche scientifique	1
·	
Institut national de santé publique du Québec	1
Institut Philippe Pinel de Montréal	1
Institut universitaire cardiologie/pneumologie QC	1
Investissement Québec	1
Joliette (Ville)	1
Justice	9
La Financière agricole du Québec	1
La Macaza	1
La Malbaie (Ville)	1
La Minerve	1
Lachute (Ville)	1
Lac-Mégantic (Ville)	2
Lacolle	5
Lac-Sergent (Ville)	3
Lambton	2
L'Ancienne-Lorette (Ville)	1
L'Ange-Gardien	2
L'Assomption (Ville)	1
Laval (Ville)	9
Laval (Ville) - Service de police/incendie	16
Lavaltrie (Ville)	1
Les Éboulements	1
Les Îles-de-la-Madeleine	1
Lévis (Service de police)	4
Lévis (Ville)	12
L'Île-Perrot (Ville)	1
L'Islet	1
Lochaber Partie-Ouest (Canton)	1
Longueuil (Ville)	19
Loto-Québec	6
Loto-Québec - Société des casinos du Québec inc.	1
Maddington Falls	1
Malartic (Ville)	3
Massauche (Ville)	1
Massouche (Ville)	8
Massueville (Village)	1

Matane (Ville)	1
McMasterville	1
MDDELCC	61
MDDELCC (Affaires juridiques)	2
Mercier (Ville)	2
Mirabel	2
Mont-Laurier (Ville)	2
Montpellier	2
Montréal (Ahuntsic/Cartierville)	7
Montréal (Côte-des-Neiges/NDde-Grâce)	3
Montréal (L'Ile-Bizard/Ste-Geneviève)	1
Montréal (Mercier/Hochelaga-Maisonneuve)	1
Montréal (Montréal-Nord)	1
Montréal (Pierrefonds/Roxboro)	7
Montréal (Plateau Mont-Royal)	4
Montréal (SPVM)	135
Montréal (St-Laurent)	1
Montréal (Sud-Ouest)	2
Montréal (Verdun)	1
Montréal (Ville)	19
Montréal (Ville-Marie)	4
Montréal (Villeray/St-Michel/Parc-Extension)	2
Mont-Saint-Hilaire (Ville)	2
Mont-Tremblant (Service de police)	1
• • •	3
Mont-Tremblant (Ville) MRC Abitibi	1
	2
MRC de la Haute Cornésia	
MRC de La Vallée de la Catinonia	1
MRC de La-Vallée-de-la-Gatineau	1
MRC de Vaudreuil-Soulanges	2
MRC des Appalaches	1
MRC des Collines-de-l'Outaouais	2
MRC Joliette	1
MRC Le Fjord-du-Saguenay	2
MRC Les Collines-de-l'Outaouais (Police)	1
MRC L'Islet	1
MRC Mékinac	1
MRC Papineau	1
MRC Rouville	1
MRC Témiscamingue	1
MTMDET	10
Natashquan (Canton)	2
Neuville (Ville)	1
Nominingue	3
Normétal	1
Notre-Dame-de-Pontmain	1
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	1
Office de la protection du consommateur (OPC)	1
Office des professions du Québec	1
Office québécois de la langue française	2
Office sécurité revenu chasseurs et piégeurs cris	1
OMH Falardeau	2
OMH Lévis	1
OMH Montréal	3
OMH Price	1
OMH Québec	1
•	

OMH Saguenay	1
Ordre des acupuncteurs du Québec	1
Ordre des chiropraticiens du Québec	1
Ordre des comptables professionnels agréés du Qc	3
Ordre des ingénieurs du Québec	1
Ordre des médecins vétérinaires du Québec	1
Ordre des psychologues du Québec	1
Ordre professionnel technologistes médicaux du Qc	1
Organisme d'autoréglementation du courtage	1
Otterburn Park (Ville)	1
Papineauville	2
Paspébiac (Ville)	1
Percé (Ville)	4
Pincourt (Ville)	1
Pointe-Claire (Ville)	1
Police de Memphrémagog	1
Police Richelieu-St-Laurent	4
Police Roussillon	4
Police Thérèse-De Blainville	3
Pontiac (VIII-)	4
Pont-Rouge (Ville)	1
Port-Cartier (Ville)	1
Promotion Saguenay inc.	4
Protecteur du citoyen	6
Québec (Ville)	34
Recyc-Québec	1
Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)	19
Régie des alcools, des courses et des jeux	3
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Qc	1
Régie du lagament	5 3
Régie du logement	3
Relations internationales et de la Francophonie	3
Repentigny (Ville)	1
Réseau de transport de La Capitale	2
Réseau de transport de Longueuil	7
Retraite Québec	
Revenu Québec	64
Rimouski (Ville)	1
Rivière-du-Loup (Ville)	1
Rouyn-Noranda (Ville) Roxton Pond	1 1
SAAQ	41
	10
Saguenay (Ville) Salaberry-de-Valleyfield (Ville)	10
Santé et Services sociaux	1
Santé et Services sociaux	19
Secrétariat du Conseil du trésor	9
Sécurité publique	32
Sécurité publique (Sûreté du Québec)	124
Service de sécurité incendie régional de l'Érable	124
_	1
Shawinigan (Ville) Shawville	1
Shefford (Canton)	2
Sherbrooke (Ville)	1
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU	1
QUÉBEC (SAAQ)	1
17	=

Continue to the continue to the continue of th	
Société de promotion économique de Lachute	1
(SPEL) Société de transport de l'Outaouais	2
Société de transport de l'Outaouais	9
Société d'énergie de la Baie James	1
Société des alcools du Québec (SAQ)	3
Société d'habitation du Québec (SHQ)	5
Société d'habitation et de développement	3
Montréal	2
Société municipale d'habitation Champlain	
(SOMHAC)	1
Société québécoise d'exploration minière	2
Société québécoise d'information juridique	1
Sorel-Tracy (Ville)	1
Saint-Adolphe-d'Howard	9
Saint -André-Avellin	1
Stanstead (Canton)	1
Saint -Arsène (Paroisse)	1
Saint -Augustin-de-Desmaures (Ville)	2
Saint -Basile-le-Grand (Ville)	1
Saint -Bonaventure	1
Saint -Bruno-de-Montarville (Ville)	1
Saint -Calixte	1
Saint -Colomban (Ville)	2
Saint -Constant (Ville)	3
Sainte-Adèle (Ville)	5
Sainte -Angèle-de-Mérici	4
Sainte -Anne-de-La-Rochelle	3
Sainte -Barbe	1
Sainte -Béatrix	1
Sainte -Brigitte-de-Laval	4
Sainte -Catherine (Ville)	1
Saint-Edmond de Grantham Sainte-Julienne	1 2
Saint -Élie-de-Caxton	1
Sainte-Marie-Madeleine (Paroisse)	1
Sainte - Monique (Saguenay - Lac-St-Jean)	1
Sainte - Sophie	1
Sainte -Sophie-d'Halifax	1
Saint-Faustin-Lac-Carré	1
Saint -Félicien (Ville)	1
Saint -Félix-d'Otis	1
Saint -Gabriel-de-Brandon (Paroisse)	1
Saint -Georges-de-Clarenceville	2
Saint -Germain-de-Grantham	1
Saint -Gilles (Paroisse)	5
Saint -Hippolyte (Paroisse)	1
Saint -Hyacinthe (Ville)	2
Saint -Jean-sur-Richelieu	1
Saint -Jean-sur-Richelieu (Service de police)	1
Saint -Jérôme (Ville)	2
Saint -Lambert (Ville)	3
Saint -Liboire	1
Saint -Lin-Laurentides (Ville)	1
Saint -Marcel	1
Saint -Mathieu	2
Saint -Mathieu-d'Harricana	1

	_
Saint -Michel	6
Saint -Nazaire	1
Stoneham-et-Tewkesbury (Cantons unis)	1
Saint -Paul	1
Saint -Placide	1
Saint -Raphaël	8
Saint -Sauveur (Ville)	1
Saint -Séverin (Paroisse)	1
Saint -Siméon	1
Stukely-Sud (Village)	2
Saint -Vallier	1
Saint -Zotique	1
Sutton (Ville)	2
Terrebonne (Ville)	1
Terrebonne (Ville) - Direction de la police	6
Tingwick	1
Tourisme	1
Transports	6
Travail, Emploi et Solidarité sociale	20
Traverse du lac Témiscouata	1
Tribunal administratif du Québec	1
Tribunal administratif du travail (TAT)	2
Trois-Rivières (Ville)	9
Université Bishop's	1
Université Concordia	7
Université de Concordia	4
Université de Montréal	8
Université de Sherbrooke	2
Université du Québec	2
Université du Québec à Chicoutimi	2
Université du Québec à Montréal	4
Université du Québec à Rimouski	1
Université du Québec à Trois-Rivières	2
Université du Québec en Outaouais	2
Université Laval	7
Université Laval (Pavillon Agathe-Lacerte)	2
Université McGill	11
Val-David (Village)	9
Val-des-Lacs	2
Varennes (Ville)	1
Vérificateur général	1
Villeroy	1
Waterloo (Ville)	1
Westmount (Ville)	4
- \ - 1	-

P-12. Indiquer les sommes dépensées pour 2015-2016 par la CAI pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

•	Masse salariale consacrée aux ressources informationnelles :220 151
•	Achat de logiciels (incluant frais de support) :
•	Achat d'équipement :
•	Services internes (CSPQ, CLP et MSP) :106 796
•	Services externes :
_	Total: 301 236

P-13. Liste des frais exigés au demandeur en 2015-2016 pour la transmission de données électroniques pour chacun des ministères ou organismes gouvernementaux à la suite d'une demande d'accès, en ventilant par ministère ou organisme.

Le Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels ne prévoit pas de frais pour la transmission de données électroniques. La Commission ne détient donc pas de données à cet effet.